

SELARL LE FLOCH – BAILLON - BICHAT
Huissiers de Justice Associés
15 Passage Lonjon
34960 MONTPELLIER CEDEX 2
aml34@huissier-justice.fr

PROCES VERBAL

DESCRIPTIF

AVOVENTES.fr

DE BIEN



EXPEDITION
CIC LYONNAISE DE BANQUE C

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

ET LE SIX AVRIL

A LA REQUETE DE :

CIC LYONNAISE DE BANQUE, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 260.840.262,00 Euros inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 954 507 976 dont le siège social est situé 8 rue de la République à LYON (69001), agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'administration, domicilié en cette qualité audit siège social

REPRESENTÉE PAR :

Maître Vincent RIEU, avocat associé de la SCP DORIA AVOCATS, avocats à la Cour d'Appel de MONTPELLIER, y domiciliés 23 bis rue Maguelone 34000 MONTPELLIER

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Philippe OLIVIER, Notaire à Montpellier, en date du 30 avril 2010

Je, **Thierry LE FLOCH**, Huissier de Justice associé, membre de la SELARL LE FLOCH – BAILLON - BICHAT, à la résidence de 34960 MONTPELLIER, et y demeurant 15 Passage Lonjon, soussigné,

Me suis transporté sur la commune de **MONTPELLIER (34) – 81 rue d'Uppsala**, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens en indivision qui y sont situés et appartiennent à :

Dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale, le susnommé n'ayant pas satisfait au commandement aux fins de saisie immobilière signifié par exploit de Maître LE FLOCH Thierry, huissier de justice associé au sein de la SELARL LE FLOCH BAILLON BICHAT, à la résidence de MONTPELLIER, le 9 mars 2021.

AINSI QU'IL SUIVIT :

Désignation :

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés, dépendant d'un ensemble immobilier dénommé « Résidence LES ALLEES DU BOIS » sis à MONTPELLIER (34), 81 rue d'Uppsala, cadastré section LS n°13 pour 93 a 35 ca, à savoir :

- **le lot 399** : dans le bâtiment D, au deuxième sous-sol, une cave et les 2/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

- **le lot 502** : dans le bâtiment D2, au deuxième étage à droite en sortant de l'ascenseur, un appartement de type 4 AG comprenant : entrée et dégagement avec placard, salle de séjour avec placard, une chambre avec placard, cuisine le tout ouvrant sur un balcon séchoir côté ouest, deux chambres dont une avec placard le tout ouvrant sur un balcon côté Est, salle de bains et WC,
Et les 35/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

- **le lot 681** : dans le bâtiment D1, au premier sous-sol, un parking couvert, et les 5/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Je me suis par conséquent rendu dans ladite commune, où j'ai procédé en présence des débiteurs poursuivis et avec l'assistance de la société LOGIS EXPERTISES (au descriptif suivant :

SYNDIC : TEMIC - 113 Quai Jean Péridier, 34070 Montpellier

BAIL : aucun, le bien est occupé par les débiteurs

CHAUFFAGE : COLLECTIF

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Me LEFLOCH

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface annexe	Commentaires
2ème étage - Entrée	9,71	0	
2ème étage - Séjour	18,29	0	
2ème étage - Chambre 1	9,38	0	
2ème étage - Chambre 2	10,22	0	
2ème étage - Chambre 3	12,22	0	
2ème étage - Cuisine	10,91	0	
2ème étage - Wc	1,1	0	
2ème étage - Salle de bain	2,91	0	
2ème étage - Placard	1,51	0	
2ème étage - Balcon 1	0	13,34	
2ème étage - Balcon 2	0	7,44	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

Surface loi Carrez totale: 76,25 m² (soixante-seize mètres carrés vingt-cinq)

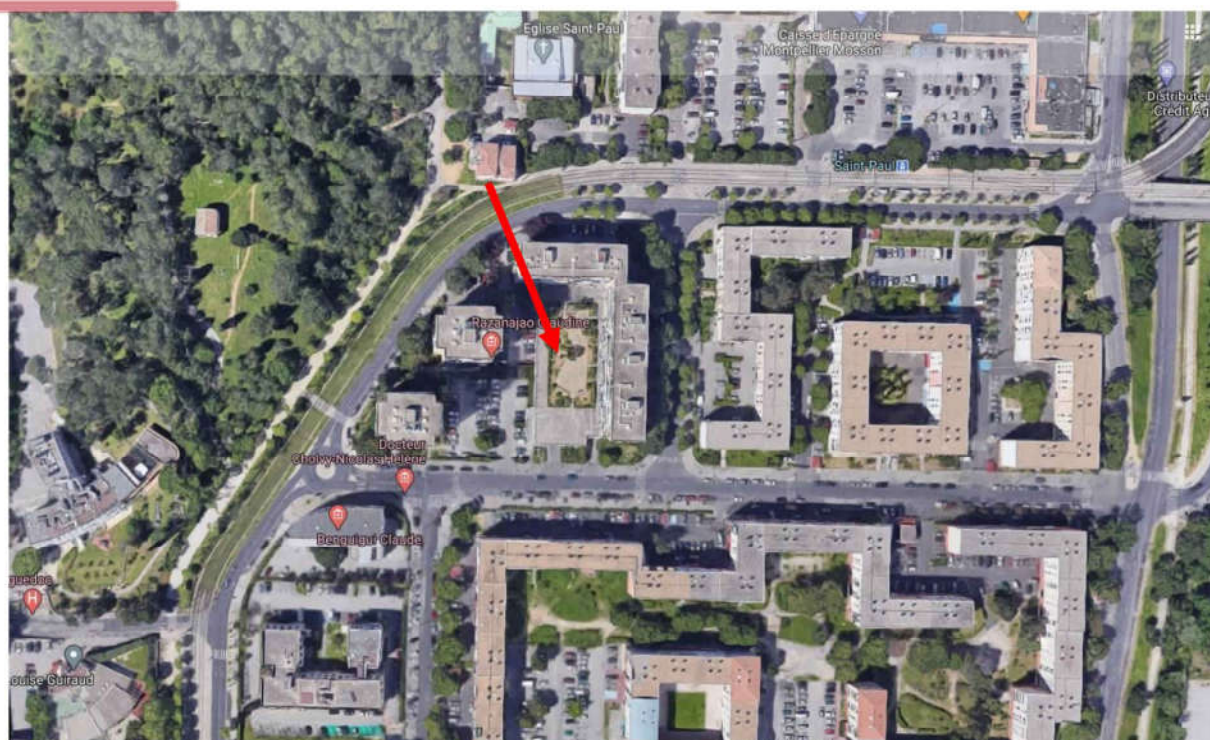
Surface annexe totale: 20,78 m² (vingt mètres carrés soixante-dix-huit)

Fait à LUNEL, le 07/04/2021





AVOVENTES•fr





APPARTEMENT 502 - 2^{ème} ETAGE

ENTREE / COULOIR DISTRIBUTIF :

Le revêtement de sol est constitué d'un carrelage de couleur de couleur clair type granito, d'origine, maintenu en bon état d'entretien.

Les murs et cloisons partiellement carrelés demeurent sans dommage significatif méritant d'être rapporté.

Cet espace dispose d'un plafond peint en blanc et laissé en bon état d'entretien.

Il se compose encore d'un placard encastré et aménagé avec portes coulissantes.





AVOVENTES.fr

SALLE A MANGER / SALON :

Le revêtement de sol est constitué d'un carrelage de couleur claire type granito, d'origine, maintenu en bon état d'entretien pour les parties laissées visibles

Les murs et cloisons intégralement peints demeurent sans dommage significatif méritant d'être rapporté.

Cette pièce dispose d'un plafond peint en blanc et laissé en bon état d'entretien.

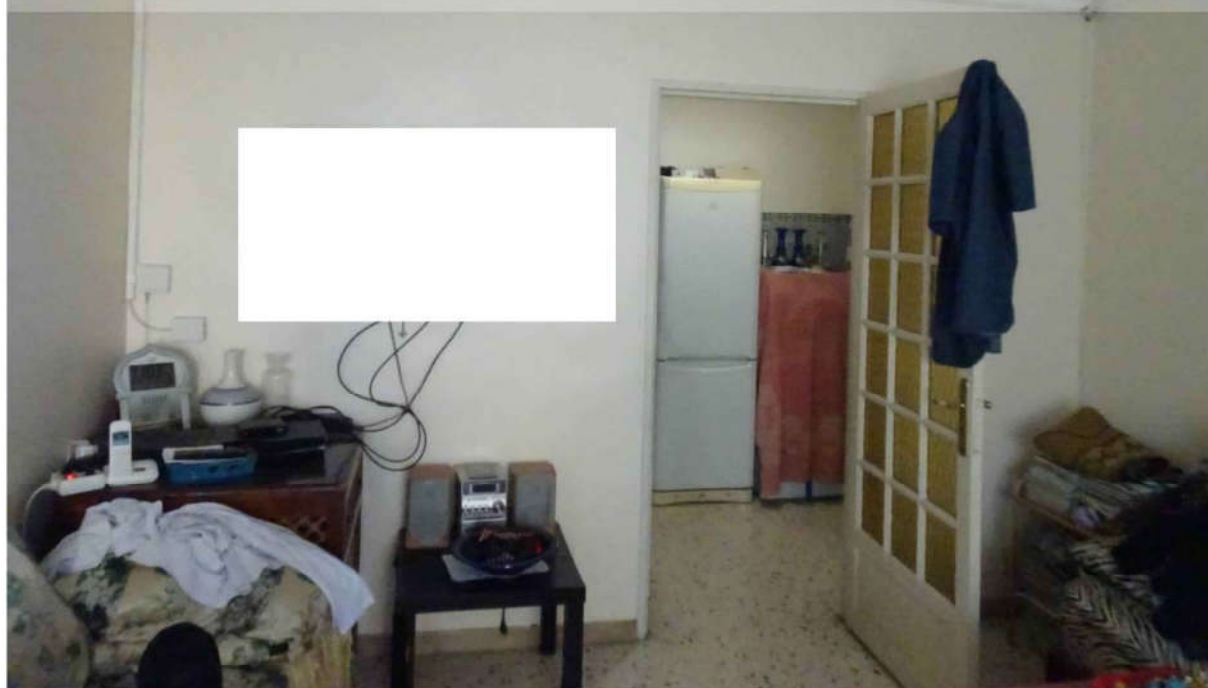
Cette pièce bénéficie d'ouverture PVC blanc double accompagnée d'un volet roulant manuel, l'ensemble en parfait état de fonctionnement.

L'accès au balcon se réalise depuis cet espace.





AVOVENTES.fr



CHAMBRE 1 :

Le revêtement de sol est constitué d'un carrelage de couleur claire type granito, d'origine, maintenu en bon état d'entretien pour les parties laissées visibles

Les murs et cloisons intégralement peints demeurent sans dommage significatif méritant d'être rapporté.

Cette pièce dispose d'un plafond peint en blanc et laissé en bon état d'entretien.

Cette pièce bénéficie d'ouverture PVC blanc double accompagnée d'un volet roulant manuel, l'ensemble en parfait état de fonctionnement et donnant sur un balcon.

Un placard agrémenté cet espace.







CUISINE INDEPENDANTE :

Elle se compose uniquement d'un évier simple double avec robinet mitigeur et quelques placards de rangement haut et bas, l'ensemble vétuste.

Le revêtement de sol est ici aussi constitué d'un carrelage de couleur claire type granito, d'origine, en bon état d'entretien.

Cet espace dispose d'un plafond peint laissé en bon état d'entretien.

Cette pièce bénéficie d'une porte-fenêtre PVC double vitrage agrémentée d'un volet roulant manuel donnant sur un balcon, l'ensemble en bon état.







BALCON :

Cet espace demeure d'origine et dépourvu de tout entretien.

AVOVENTES.fr



WC INDEPENDANT :

Cet espace se compose d'un WC avec réservoir de chasse, l'ensemble maintenu en mauvais état d'entretien.

Le revêtement de sol est constitué d'un carrelage de couleur clair maintenu en état d'entretien apparent.

Les murs carrelés demeurent exempts de tout défaut notable.



SALLE DE BAIN :

Le sol constitué d'un revêtement carrelé d'origine est maintenu en bon état d'entretien.

Les murs et cloisons partiellement faïencés et peints demeurent en bon état d'entretien, sans auréoles d'humidité ou dégradation notable.

Elle bénéficie d'un meuble avec vasque, d'une baignoire, l'ensemble ne laissant apparaître aucune détérioration significative.

Cet espace ne bénéficie d'aucune ouverture.



CHAMBRE 2 :

Le revêtement de sol est également constitué d'un carrelage de couleur clair type granito, d'origine, laissé en bon état d'entretien pour les parties maintenues visibles.

Les murs et cloisons intégralement peints sont exempts de toute détérioration importante à l'exception d'un impact ayant dégradé le placoplâtre.

Il en est de même au niveau du plafond peint en blanc.

Cet espace bénéficie d'une ouverture PVC blanc double vitrage avec volet roulant, l'ensemble en état de fonctionnement et donnant encore sur le balcon.







AVOVENTES.fr



CHAMBRE 3 :

Le revêtement de sol est également constitué d'un carrelage de couleur clair type granito, d'origine, laissé en bon état d'entretien pour les parties maintenues visibles.

Les murs et cloisons intégralement peints sont exempts de toute détérioration importante.

Il en est de même au niveau du plafond peint en blanc.

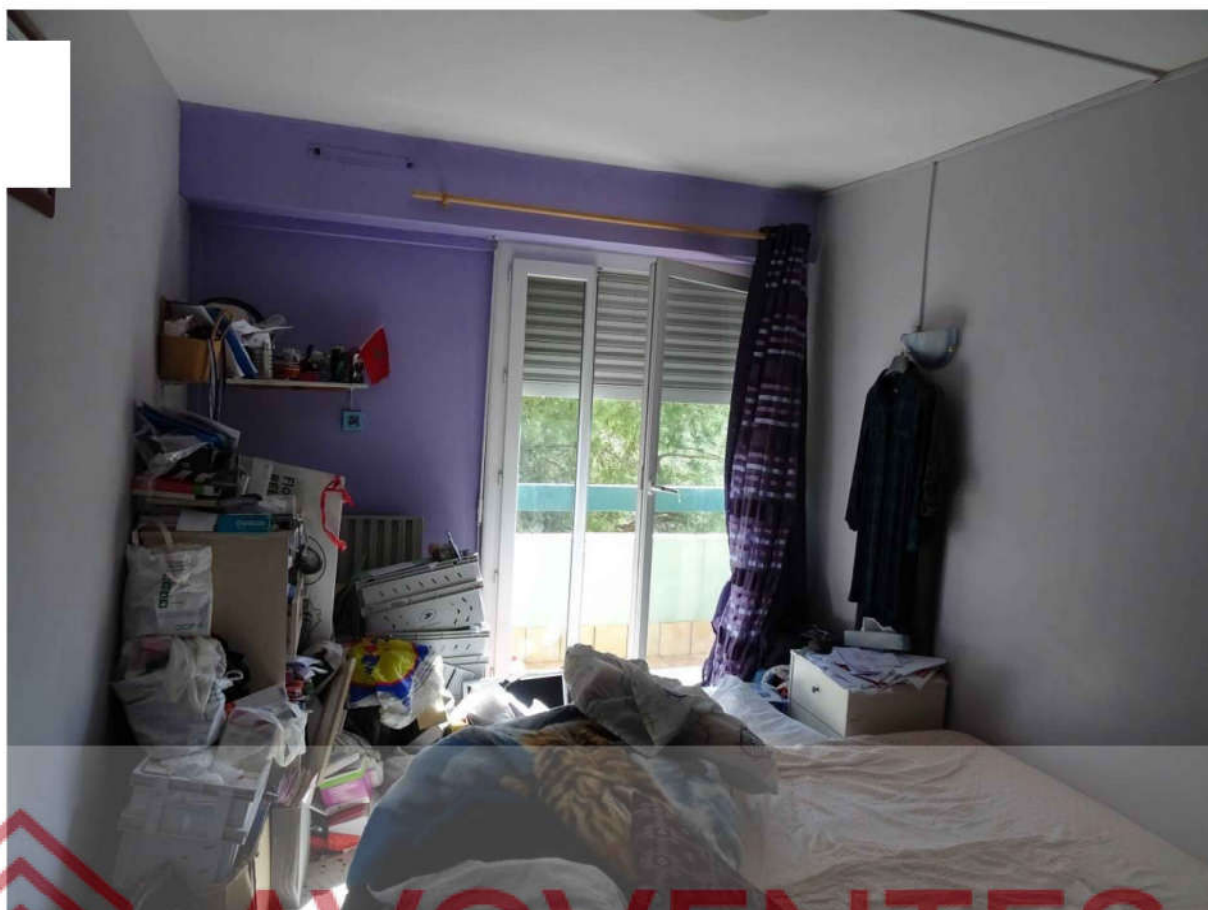
Cet espace bénéficie d'une ouverture PVC double vitrage avec volet roulant, l'ensemble état de fonctionnement et donnant encore sur le balcon.

Un radiateur assure le chauffage de cet espace (chauffage collectif).

Un placard avec portes coulissantes en mauvais état agrmente cet espace.



AVOVENTES•fr



AVOVENTES.fr





AVOVENTES.fr



De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL** pour servir et valoir ce que de droit